



**La construction d'un Etat à partir des
ethnies différentes. Le cas du Tchad**

Mémoire de Géopolitique

**du LCL MAHAMAT BICHERI AHMAT
dans le cadre du Séminaire « Géopolitique et démographie »**

Directeur : Monsieur le Recteur Gérard François Dumont

Avril 2005

La construction d'un Etat à partir des ethnies différentes

Le cas du Tchad

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : L'héritage historique

Rappels sur les origines de l'Etat
La reconquête française
Arrivée de Rabah
L'entrée en jeu des sénoussites
Qu'était Ndjamena à l'époque ?
Les années de l'indépendance

CHAPITRE 2 : L'héritage ethnique

La classification de populations
L'implantation des ethnies
Les sahariens
Les relations entre les ethnies
Les modes de vie des ethnies

CHAPITRE 3 : La construction de la démocratie

Le régime en place
Les principales réalisations

D é d i c a c e

Je dédie ce mémoire de géopolitique en reconnaissance à :

- *Mes parents, pour m'avoir éduqué et instruit ;*
- *A mon pays le Tchad, pour m'avoir désigné à ce stage ;*
- *A la France, pour m'avoir formé à un si haut niveau.*

INTRODUCTION

Un Etat, grand ou petit, pauvre ou riche, faible ou puissant se caractérise par un territoire, une population et un gouvernement. Mais la situation géopolitique varie d'un Etat à un autre. Le cas tchadien dont nous essayerons d'étudier paraît complexe car avec une centaine d'ethnies et plus de deux cents dialectes, la construction nationale pose un vrai problème de société. En effet, depuis toujours, chacune de ces entités cherche à faire son propre développement et sa progression. Cette diversité ethnique, loin de constituer un facteur de division, est au contraire une richesse culturelle qui n'a pas été suffisamment exploitée à cause des situations conjoncturelles que le pays a traversées depuis son indépendance. Les alliances interethniques ont longtemps servi de modèle de bonne cohabitation entre les différentes communautés, mais apparaissent rarement des considérations de moindre importance tels la région, l'ethnie, mais aussi le clan et la langue.

Dominé successivement par les royaumes du Kanem-Bornou, du Baguirmi ou du Ouaddaï que nous présenterons, le Tchad a su constituer l'identité de ses peuples issus des cultures et de traditions parfois différentes. Au français, seule langue officielle depuis les premières heures de la colonisation, s'est ajoutée l'arabe d'après la constitution de 1993, mais toutes les deux ont une faible audience parmi les populations. Cependant, amener ces populations à comprendre l'intérêt que représentent ces deux langues en abandonnant leurs dialectes sans aucun alphabet et sans aucune audience en dehors de la région ou du village d'origine mais qu'elles cherchent toujours à promouvoir, ne peut être atteint par une simple campagne de sensibilisation.

Même s'il est vrai que, dans tous les Etats du monde se côtoient des ethnies avec parfois plusieurs langues, le Tchad se trouve confronté à ce trio langue-ethnie-dialecte. Le Soudan, qui présente des similitudes avec le Tchad avec plus d'ethnies et de langues, a réussi à s'en passer. En outre, pendant trois décennies, le pays est plongé dans des guerres d'abord de libération puis des conflits politico-militaires voire ethniques pour aboutir, après huit années de dictature, à une démocratie au début des années 1990.

Encore jeune, cette démocratie a toutes les chances de se consolider surtout que le pays a réussi à se mettre sur le marché son pétrole. Sensibiliser ses populations disparates à évoluer favorablement dans les deux langues officielles actuelles à savoir le français et l'arabe, constitue un des défis auxquels les dirigeants actuels doivent s'atteler pour jeter les véritables

bases du renforcement du système socio-éducatif du pays. La véritable problématique que nous que rencontre ce pays pour son développement culturel réside dans sa pluralité ethnique. Notre présent travail fait ressortir l'organisation, les modes de vie et les relations entre ces ethnies. Trois chapitres de tailles inégales traiteront successivement de l'héritage historique, de l'héritage ethnique et enfin de la construction de la démocratie.

CHAPITRE 1: L'héritage historique

1.1 – Rappels sur les origines de l'Etat

Au début du XIX^e siècle, l'Europe n'avait aucune idée des régions qui constituent l'actuel Tchad dont la première mention du nom remonte à 1800. Les premiers européens tels Clapperton, Denham et Oudney, partis de la Libye, atteignirent les rives du Lac en 1823. Les explorations se multiplient par la suite dont les principales sont celles des Allemands Barth (1850-1855) et Nachtigal (1869-1874). En 1890, le Lac Tchad est découpé en trois zones : britannique, allemande et française.

Mais avant l'arrivée de ces européens, de puissants régimes locaux exerçaient des pouvoirs dans ces territoires tchadiens ainsi que le contrôle de ses populations. Par ailleurs, les rivalités constantes qui opposaient ces pouvoirs ont contribué à leur anéantissement et facilité sa conquête par les français.

Etat de l'Afrique Centrale et ancienne colonie française, le Tchad accède à l'indépendance le 11 août 1960. Avec une superficie de 1.284.000 km², le plaçant au cinquième rang en Afrique en terme de grandeur de territoire, il compte en 2004 9.200.000 habitants.

Comme il a été fait mention ci haut, nous essayeront de parler des structures locales qui ont laissé leurs empreintes dans ce pays.

1.1.1 L'Empire du Kanem Bornou

C'est le plus ancien et le plus puissant des royaumes dont l'origine remonte aux années 600 et dont le règne s'est étendu jusqu'en 1878. Le premier roi ou Maï s'appelait Sefou qui prendra plus tard le nom Seifoukhani (le sabre de Dieu) lorsque l'Islam fut introduit dans la région. Il avait installé sa capitale à Ndjimi, entre Mao et Yagoubri, dans l'actuel Kanem. Les anciens habitants de ce territoire étaient les noirs ou Kanembou, les Toubou venus du Nord et les arabes provenant de l'Est. C'est donc un peuple issu du métissage du Sud et des populations du Nord chassées par l'assèchement du Sahara, qui fonde ce royaume. Celui-ci se développe au détriment de la civilisation Sao, grâce au contrôle du commerce saharien vers la Méditerranée et au trafic d'esclaves, capturés dans le sud et acheminés vers le Fezzan et Tripoli.

Ces souverains, convertis à l'islam, étendirent vers les années 1400, leur domination jusqu'au Bornou (dans l'actuel Nigeria), au Fezzan et au Ouaddaï, en direction du Nil. Cet empire est ensuite affaibli par les raids des nomades boullala venus de l'Est contraignant son souverain à se réfugier au Bornou en 1380.

Au 16^{ème} siècle, le royaume de Bornou reconquiert le Kanem et, à partir du 17^{ème} siècle, de nouvelles puissances émergent. Le royaume du Bornou doit céder ses parties périphériques aux Touaregs. Le déclin de ce royaume favorise l'émergence, au Nord-Est, des sultanats musulmans esclavagistes : le Baguirmi, le Ouaddaï et le Darfour (Soudan).

1.1.2 Le royaume du Baguirmi

Les Barma, fondateurs du Baguirmi, seraient venus du Yemen et installés au Guera (pays Kenga) avant de rejoindre Massenya, future capitale du royaume où ils se mélangent à des populations dont les noms portaient des consonances sara. Situé entre trois puissants voisins, le Bornou au nord-ouest, les Boullala au nord et le Ouaddaï à l'est, ce royaume a vu varier ses limites au cours de son histoire. Même si ce royaume a disparu en tant que tel, toute la région située sur la rive droite du Chari, entre Mandjafa et Bousso et qui s'étend jusqu'au Batha, porte son nom. Comme la plupart des royaumes, le fonctionnement du système posait quelques préalables à savoir : qui peut prétendre au trône ? Quelles instances avaient la charge de désigner le nouveau souverain ? Y avait-il un collège de grands électeurs ? Qui était chargé de veiller au respect des règles de succession ? Au vue de ces interrogations, on s'aperçoit que ce royaume présente de vraisemblance avec les institutions que l'on trouve aujourd'hui dans les Etats modernes. Mais ce peuple est très rattaché aux traditions et pratiques qui ont causé plus de préjudice aux divers prétendants et à ses administrés. Premièrement, le pouvoir s'opère en ligne masculine et le choix doit être porté sur l'un des quatre fils aînés du roi défunt. . Mais dès que les huit dignitaires de la cour royale ont désigné le futur Mbang (roi), ses trois frères, prétendants possibles au trône sont conduits dans la maison du tambour. Ils seront assis par terre, les jambes allongés et leurs pieds attachés pour qu'ils ne s'enfuient pas et n'aillent pas attaquer le nouveau roi ou contester son élection. Ils sont gardés ainsi pendant les huit jours que dureront les cérémonies d'investiture, sous la surveillance des dignitaires. A l'issue de ces huit jours et s'ils n'ont pas réussi à s'échapper, le Ngarmané (un haut dignitaire du royaume), leur enlève l'œil gauche. Deuxièmement, la maladie et la mort du roi sont des situations entourées de nombreuses précautions. Ainsi, dès que la maladie du roi présentait un certain caractère de gravité, le Ngarmané le cachait et l'isolait dans un coin du palais, empêchant surtout ses fils de

lui rendre visite pour leur éviter de s'aveugler les uns les autres, puis le remplaçait pour toute l'administration du royaume. Si une issue fatale survenait, la première personne qui devait en être informée était la Magira, mère du roi, ou le dignitaire qui en remplissait la fonction. C'était à elle de constater le décès et de convoquer le conseil des quatre grands dignitaires libres à qui elle présentait le cadavre de son fils. Ce n'était que le lendemain du décès que la mort était rendue publique car elle ne pouvait être cachée plus d'une journée. Cependant, les baguirmiens de la cour n'osent pas parler de la mort du roi. Avant l'implantation de l'Islam, au lieu de dire: le roi est mort ; on utilisait plutôt les périphrases du genre : le soleil s'est éclipsé ou la lumière du palais s'est éteinte, évitant ainsi de banaliser la mort de celui qui détient son pouvoir des ancêtres. Mais avec l'Islam, ce caractère allégorique de la mort a plutôt tendance à disparaître. C'est un règne qui s'est étendu de 1522 à 1900.

1.1.3 Le Sultanat du Ouaddaï

Venus du Darfour et se réclamant d'une origine tunisienne, les Toundjour sont les premiers fondateurs de l'actuel Sultanat. La première capitale de ce royaume est installée à Kadama, au Sud-Ouest d'Abeché, vers la fin du 15^{ème} siècle. Vers 1615, Abdelkerim renverse les Toundjour et choisit Ouara, au Nord d'Abeché, comme capitale de son nouveau règne. Pour se venger contre ce dernier, le Darfour viendra piller le Ouaddaï en 1835. Pour la première fois, en 1874, Ali Mohamed Cherif, reçoit la visite de l'explorateur européen Gustav Nachtigal. Ce sultanat a régné de 1609 jusqu'en 1909, date à laquelle les français ont battu les résistants ouaddaïens avant d'occuper Abeché. Par ailleurs, les préjugés que peuvent subir les prétendants au trône sont identiques dans tous les royaumes. Par exemple, si dans le pays Baguirmi, les prétendants sont éborgnés, au Ouaddaï, ils étaient aveuglés.

En effet, ces empires, qui se sont constitués et épanouis avec le développement du commerce transsaharien et celui des esclaves, sont en rivalité continuelle. Ils entretenaient des expéditions et des guerres civiles qui. Ces rivalités et guerres qui les opposaient ont contribué à leur affaiblissement et facilité l'annexion des territoires par de nombreux acteurs notamment Rabeah, la confrérie musulmane senoussya ainsi que les européens. Malgré ces rivalités, la conquête du pays par les français n'a pas été faite dans la douceur, mais plutôt par les armes.

1.2 - La reconquête française

C'est au milieu du XIX^e siècle que les puissances, d'abord la Grande-Bretagne et la France, puis l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Espagne et dans une moindre mesure, la Turquie, commencent à s'intéresser à l'intérieur du continent africain. Elles rivalisent dans le scramble for Africa (la mêlée pour l'Afrique) qui aboutit dans les vingt dernières années du siècle au découpage de l'Afrique tel qu'il existe encore aujourd'hui. A partir d'établissements côtiers plus ou moins anciens, les différents Etats pénètrent vers le centre du continent, où des accords bilatéraux et des traités indigènes précisent les limites de leurs zones respectives d'influence. Ainsi, à partir du Congo où elle a conclu un traité avec le roi Makoko en 1880, la France remonte vers le nord. Des accords signés avec la Belgique en 1886 et 1887 fixent les limites du Kouilou-Niari, ainsi que la ligne Congo-Oubangui-M'Bomou qui sera reconnue par les Anglais en 1894. Parallèlement, l'Allemagne se voit attribuer des droits sur le Nord Cameroun. En 1898 et 1899 des conventions franco-anglaises accordent à la France des droits sur le Haut-Oubangui, le Baguirmi et le Ouadaï.

Ainsi, pour y parvenir, la France engage trois expéditions par trois itinéraires différents qui se rejoignent et symbolisent la continuité géographique de la présence française en Afrique. Le premier appelé Sud-Nord, part de Brazzaville et a été largement exploré puisque le Léon-Blot a navigué sur le Lac dès 1897. Le second Ouest-Est dit Afrique Centrale, part du Sénégal, et le dernier Nord-Sud de l'Algérie. Ces deux derniers traversent par contre les zones nouvelles ou très mal connues. Après bien des péripéties, de véritables exploits et des drames, les trois expéditions se rejoignent au début de l'année 1900 à l'est du Lac. Le 22 avril, une bataille a lieu à Kousseri. Rabah est tué dans cette bataille et son empire disparaît. La soudure est donc faite entre les différents territoires africains de la France. Cette soudure est cependant très fragile car le Commandant Lamy, qui commandait les forces françaises est tué le même jour que Rabah. La mission nord et ses kabyles, ne pouvant s'attarder repart rapidement vers Brazzaville et Matadi où elle embarque le 23 Octobre 1900, deux ans exactement après son départ de Ouargla. La mission Afrique Centrale dont la troupe sénégalaise a été perturbée par le drame de Dankori, repart également sans tarder vers l'ouest (Zinder). Seule la mission nord-sud aux ordres de Gentil demeure sur place. Un certain nombre de fortins sont installés à Gribingui, Bousso, Maïnfa et sur la rive droite du Chari, en face de Kousseri.

Cependant, la bataille de Kousseri qui marque le début de la conquête du territoire, met fin aux vies de Lamy et Rabah mais le Ouaddaï résiste jusqu'en 1909 tandis que le nord (Borkou,

Ennedi et Tibesti) reste sous administration militaire française jusqu'en 1965. En revanche, les populations du sud servant des esclaves (Dar el-abid) pour les trafiquants islamisés au nord, accueillent assez favorablement la présence française qui les protège des rezzous. En 1910, le Tchad est rattaché à l'Afrique Equatoriale Française avant de devenir, dix ans plus tard, une colonie.

1.3 Arrivée de Rabah

Contournant le Ouadaï trop puissant et le pays Sara très peuplé et homogène, Rabah parvient à créer sa propre armée. Cet ancien Lieutenant du marchand d'esclaves Zobeir qui a réussi à s'enfuir d'un pays en plein bouleversement, ravage le Rounga, le Kouti, ce qui sera le Moyen-Chari et le Baguirmi dont la Capitale Massenya fut détruite en 1890. Enfin, en 1893, il conquiert le Bornou dont il anéantit la capitale Kouka et commence alors à organiser un empire dont il installe à Dikoa, à l'ouest de l'actuelle Ndjamen. Les premiers français arrivent déjà à son contact et, en 1897, Gentil navigue même sur le Lac au nez et à la barbe de Rabah et signe un traité avec Gaourang, sultan du Baguirmi.

1.4 L'entrée en jeu des sénoussites

Au même moment et dans la même zone, intervient la confrérie musulmane sanussiya (les Senoussites), créée en 1837 par un Algérien lors d'un pèlerinage à la Mecque. Celle-ci prend progressivement le contrôle du commerce transsaharien de la partie orientale du Sahara. En 1895, elle installe son siège à Koufra puis en 1899 à Gouro (nœud de communications au nord du Tchad), une zone très isolée et désertique. Vers 1896-1899, des zaouïas, centres de colonisation à la fois commerciaux, religieux et militaires, sont installées au Borkou, en Ennedi et au Kanem, à Bir-Alali, à 250 km au Nord du site où se bâtit Fort-Lamy.

1.5 Qu'était Ndjamen à l'époque ?

Appelée Fort-Lamy, cette vieille ville comportait quelques cases de paille aux côtés desquelles Gentil avait planté sa tente au lendemain du combat de Kousseri. Cette ville devient la future capitale du pays créée officiellement le 21 mai 1900. Plus tard le Tchad indépendant la dénommera Ndjamen. C'est dans un site insalubre et quasiment vide de population mais commode par sa position au bord du Chari que les français ont créé Fort-Lamy en la mémoire du Commandant blessé à Kousseri et mort à cet endroit.

Par ailleurs, en juillet 1901, le Lieutenant-Colonel Destenave qui remplace Gentil, ne dispose que d'un bataillon à quatre compagnies, un escadron de spahis et une batterie en formation, soit au total quatre cent cinquante hommes, sénégalais, soudanais (maliens) Banda (anciens soldats de Rabah ralliés) et Yakouma d'Oubangui, encadrés par une trentaine d'européens. Destenave doit d'abord se débarrasser du fils de Rabah Fadhl Allah, qui reste menaçant et qui est éliminé en zone anglaise le 23 août 1901. Jugeant aussi la zaouïa sénoussite de Bir-Alali dangereuse, il prend l'initiative de l'attaquer et s'en empare le 20 janvier 1902. Il s'implante ainsi au Kanem, ce qui le couvre au Nord et repousse l'implantation sénoussite de 600 km dans la même direction. C'est la situation que va trouver Largeau à son arrivée en juillet 1902. A l'âge de 35 ans, avec le grade de Chef de Bataillon de l'Infanterie de Marine, Victor-Emmanuel Eugène Largeau est particulièrement préparé à cette tâche difficile et devient Commandant du Territoire militaire des pays et protectorat du Tchad, créé le 5 septembre 1900.

1.6 Les années de l'indépendance

Avant la loi cadre du 26 juin 1956 dite « *Loi Gaston Deferre* » et ses décrets d'application, on ne peut réellement parler d'une évolution politique de l'Afrique noire française en dehors de la mouvance française. La conférence de Brazzaville, qui s'est tenue du 30 janvier au 8 février 1944, tout en proclamant l'ascension des populations africaines vers la personnalité politique, a écarté toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire. La constitution du 27 octobre 1946 qui a institué l'Union Française à la place de l'Empire Français s'est largement inspirée de cette conférence. Adoptant un compromis entre la départementalisation et l'autonomie, la constitution de 1946 s'est prononcée pour une intégration en précisant toutefois que la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge, à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires. Mais cette position proclamée dans ce préambule n'a cependant aucune valeur positive. Son mérite est d'entretenir l'espoir et de soutenir la lutte des leaders africains. Les changements qu'elle a apportés ont été la citoyenneté, le droit de vote, la représentation des territoires d'Outre-mer au parlement français et à l'assemblée de l'Union Française. De plus, elle a institué des assemblées territoriales dotées d'attributions importantes en matières budgétaire et financière. On peut noter par ailleurs que la constitution de 1946 n'a pas tenu compte de la position courageuse défendue par le gouverneur général Félix Eboué dans son célèbre mémoire, publié en novembre 1941, relatif à la nouvelle politique indigène pour l'Afrique Equatoriale française.

En sortant hardiment des sentiers battus, Félix Eboué a osé pour la première fois écartier l'idée d'assimilation qui prévalait jusqu'ici. Il a préconisé une Afrique où la France renoncerait à sa domination mais apporterait son concours à l'édification d'une Afrique rénovée pour et par les africains. Il a parlé de respect des cultures et de la promotion des individus et prononcé pour la première fois le mot « **patrie** ». Les réformes timides opérées avant la loi-cadre, malgré quelques améliorations, ne répondaient pas à l'attente de l'Afrique. Des changements profonds de structures s'imposaient. La conjoncture internationale y était favorable. La conférence de Bandoung où les peuples afro-asiatiques ont rejeté la domination européenne et exprimé leur solidarité avec des peuples colonisés; l'insurrection algérienne, l'indépendance de l'Inde et du Pakistan, celle du Soudan notre voisin en 1956 et du Ghana en 1957 ainsi que les perspectives d'autres révoltes en Afrique noire française ont conduit la France à aller au devant d'une évolution qui risquait de se retourner contre elle. C'est alors que la loi-cadre est intervenue pour canaliser un mouvement de colonisation devenu irréversible. Ce vaste pays comptait seulement quatorze préfectures d'où la difficulté de son contrôle et de son administration. Par exemple, le Borkou-Ennedi-Tibesti dont la superficie est égale à celle de la France, constitue une seule préfecture.

1.6.1 Les premiers partis politiques

Pour bien comprendre la situation, il convient de dire quelques mots des principales formations qui s'affrontaient à la veille de la loi-cadre. Premièrement le PPT-RDA (Parti Progressiste Tchadien / Rassemblement Démocratique Africain) conduisait une entente dans laquelle l'avaient rejoint l'UDSR (Union Démocratique et Socialiste de la Résistance - Parti Français, l'UDIT (Union Démocratique Indépendante du Tchad), le PSIT (Parti Socialiste Indépendant du Tchad) et quelques personnalités ayant quitté l'AST (Action Sociale Tchadienne qui était une survivance de l'UDIT, dirigée par Tardrew, Béchir Sow l'ayant quittée) et le MSA (Mouvement Socialiste Africain) d'Ahmed Koulamallah. Le PPT-RDA fut le tout premier parti politique tchadien à voir le jour. Il a été fondé à Ndjamen, alors Fort-Lamy, le 16 décembre 1946. Son fondateur Gabriel Lisette, avait été élu Député du Tchad à l'Assemblée Nationale Française avant la naissance de son parti. Il s'est présenté aux élections sous l'étiquette de l'URR (l'Union Républicaine pour la Résistance). Cependant, l'idée de créer le PPT-RDA était née au congrès du RDA tenu à Bamako le 10 novembre 1946 où Lisette avait joué un rôle non négligeable. Mouvement interafricain ayant lutté au premier rang pour l'émancipation de l'Afrique, le RDA avait prévu dans son programme entre autres, la création des sections dans les différents Territoires d'Outre-Mer. Cependant, la mise en place du PPT comme section du RDA a donné lieu à plusieurs réunions et transactions. La réunion de la

dernière chance, tenue au domicile de NDAW ALIOUNNE, décida de faire appel à Lisette. C'est le fameux appel dit **des évolués**. Lisette, qui n'attendait que ce déclic du destin, n'a pas hésité un seul instant. Il s'est lancé courageusement dans cette exaltante aventure, en présidant sans désespérer à la destinée du PPT-RDA de novembre 1946 à août 1960. Lisette assura parallèlement, au sein du RDA, les responsabilités de Président du groupe parlementaire du RDA à l'Assemblée nationale française après les élections législatives de 1956 et Vice-Président du RDA après le congrès de 1957. Cet homme noir, originaire des Antilles françaises et cadre courageux d'une grande valeur intellectuelle et morale, a su donner à notre pays le meilleur de lui-même aux heures les plus difficiles de notre histoire.

Aussitôt reçu son indépendance, le pays se trouve déchiré par des conflits armés internes retardant son développement et son économie. Les pouvoirs successifs ont axé leurs efforts vers la guerre, consacrant de ce fait les richesses vers l'achat des armes et l'enrichissement personnel illicite. Comme la plupart des régimes africains des années 60, 70 et 80, le seul moyen de parvenir au pouvoir était les coups d'Etat. Le Tchad n'échappe pas à la règle et le 15 avril 1975, les militaires renversent le 1^{er} Président Monsieur **Ngarta Tombalbaye ex François Tombalbaye**. Puis ils conduisent le pays vers la dérive totale, la corruption, le détournement et la mêlée totale.

1.6.2 Le début des tensions

L'indépendance ravive la rivalité séculaire entre le Sud dominé jusqu'à la colonisation française par le Nord. Tombalbaye mène donc une politique de marginalisation à l'égard des populations musulmanes nordistes et, en 1962, supprime les partis politiques en laissant le PPT seul au pouvoir.

Après les manifestations de Fort-Lamy en 1963, celles de Mangalmé dans le Guera en 1965, un Front de Libération Nationale du Tchad (Frolinat) voit le jour au Soudan en 1966. Soutenu par le Soudan, ce mouvement rassemble les musulmans du Nord et du Centre-Est, mais également des opposants de toutes régions fortement influencés par le nassérisme.

En avril 1969, l'armée française intervient contre la rébellion et indirectement contre la Libye dont le nouveau dirigeant, le Colonel Kadhafi, apporte son appui logistique au Frolinat et revendique la bande d'Aozou. Mais, peu de temps seulement après sa création, le Frolinat éclate en plusieurs mouvements. Les Toubous font sécession et forment une deuxième armée au sein de laquelle les Forces Armées Populaires (FAP) commandées par Goukini Weddeye sont appuyées par la Libye et les Forces Armées du Nord (FAN) dirigées par Hissène Habré sont soutenues par le Soudan.

En 1973, la Libye annexe la bande d'Aozou et l'année suivante, les partisans d'Hissène Habré prennent en otage l'archéologue française Françoise Claustre.

1.6.3 Vers une guerre civile

En 1975, tandis que la rébellion nordiste poursuit ses actions, un coup d'Etat à Ndjamenà porte au pouvoir le Général Félix Malloum, un autre sudiste. Le nouveau dirigeant du pays parvient à rallier Hissène Habré qu'il nomme Premier Ministre en 1978. Mais cette relation ne dure pas car le 12 février 1979, l'alliance est rompue. Des combats opposent l'armée gouvernementale (Forces Armées Tchadiennes FAT) aux forces d'Hissène Habré, lesquelles s'emparent de Ndjamenà. En mars de la même année, la guerre a gagné le Sud. Sous la pression de la France, des accords sont conclus à Kano, au Nigéria. Ils instituent un Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT) dirigé par Goukini Weddeye et comprenant onze organisations politico-militaires. La Libye est tenue à l'écart de ces accords.

En 1980, Hissène Habré qui reproche à Goukini Weddeye ses liens avec la Libye qu'il considère comme agresseur, se retire du GUNT et ses forces s'emparent de plusieurs quartiers de la capitale.

En 1981, après que Goukini Weddeye ait annoncé la fusion de son pays avec la Libye, une force d'interposition est constituée au sommet panafricain de Nairobi et intervient avec l'appui de la France.

En 1982, les Forces Armées du Nord (FAN) reprennent la capitale et Hissène Habré est reconnu Chef de l'Etat tchadien. Goukini Weddeye forme un gouvernement rival dans le Nord, appuyé toujours par les libyens, que Hissène Habré ne reprend qu'en 1987 avec l'aide la France.

En 1989, un complot contre Hissène Habré est déjoué. L'un de ses principaux instigateurs était Idriss Déby, alors Conseiller militaire du Chef de l'Etat. Réfugié en Libye, il forme le Mouvement Patriotique du salut dont les troupes parviennent, après un an de harcèlement, à chasser Habré du pouvoir sans que la France n'intervienne.

Après cet aperçu sur le Tchad avant, pendant et après la colonisation, nous entamons le cahpitre suivant qui constitue la phase centrale du sujet, à savoir les différentes ethnies ainsi que les relations qui existent entre elles.

CHAPITRE 2 L'héritage ethnique et l'indépendance

Pour contrôler un aussi vaste territoire, l'Administration coloniale a créé, en lieu et place des empires et royaumes, des chefferies traditionnelles appelées Sultanats et Cantons. Ces auxiliaires de l'administration se situant entre la plus petite unité administrative de l'époque à savoir le poste administratif ou la sous-préfecture, sont chargés essentiellement de la collecte des impôts et disposent d'un pouvoir de procès à l'égard de leurs administrés. Les peines sont purgées dans des prisons loin du village et des parents, notamment dans les villes du Sud. En plus, le gouvernement a créé en 1965 une sorte d'impôt sur le bétail appelé emprunt national destiné à faire entrer de l'argent dans les caisses de l'Etat pour faire fonctionner la colonie. Il manquait à cette époque des procès équitables, tortures et humiliations sont monnaie courante. C'est à cette époque que d'importants groupes claniques ont préféré l'exode pour aller s'installer définitivement dans les pays voisins tels le Soudan, le Niger, le Cameroun et le Nigeria. Ces déplacements, devenus définitifs par la suite, ont créé un déséquilibre ethnique où des ethnies se sont retrouvées soit majoritaire au Tchad et minoritaire dans l'un de ses voisins et vice versa. Au lieu d'amener leurs enfants à l'école tel que leur demandait l'administration coloniale, la majorité de la population a conservé les siens dans l'analphabétisme. Il faut cependant reconnaître que l'analphabétisme actuel du pays surtout parmi les populations musulmanes n'est pas la faute de l'occupant; mais du fait des peuples eux-mêmes, car nombreux refusaient la scolarisation de leurs enfants. Les populations en majorité chrétienne du sud ont profité de la présence française, car elles ont accueilli favorablement le fait d'aller à l'école. Ainsi, les plus gros efforts ont été orientés pour le développement du sud jugé fertile d'où l'installation des grandes sociétés de l'époque (CotonTchad, Sonasut-Banda, Huilerie, Société des Textiles du Tchad (STT), Brasseries du Logone, Manufacture des Cigarettes du Tchad (MCT)), des écoles et des centres de santé alors que ni au centre ni au nord, aucune grande industrie n'a été envisagée. C'est pourquoi, les sudistes ont été également formés dans les domaines de l'Administration et de l'Armée tandis que les nordistes se sont intéressés de manière classique à l'élevage, à la pêche, à la chasse et à l'agriculture.

2.1 – La classification des populations

L'expérience nous apprend que des groupes humains partageant le même territoire et placés sous la même administration, communiquent nécessairement entre eux. Ils bénéficient des mêmes lois, possèdent en commun un ensemble de biens. Les communautés sont loin d'être

cloisonnées. Toutes, elles appartiennent également à d'autres groupes: professionnels, religieux, syndicaux, politiques, spirituels ou philosophiques pour n'en citer que ceux-là. Elles font mieux que cohabiter, elles se mélangent, commercent entre elles, leurs enfants fréquentent les mêmes écoles, tissent des amitiés durables. Des mariages renforcent les liens. Finalement, ces communautés s'imbriquent les unes dans les autres comme les morceaux d'un puzzle reconstitué. Par ailleurs, nous pouvons classer les populations tchadiennes en trois grandes catégories à savoir les sahéliennes, les sahariennes et les soudaniennes et les religions suivantes : Islam (51%), christianisme (35%), animisme (7%), autre (7%) (Voir annexe 3).

2.2 L'implantation des différentes ethnies

Il est impossible d'aborder tous les détails. Mais, comme il a été dit un peu plus haut, les populations du Sud sont essentiellement sédentaires et facilement repérables par rapport à celles du Centre, sahéliennes et du Nord, sahariennes. Pour ces deux dernières catégories, il existe dans l'une comme dans l'autre, des sous-catégories nommées sédentaires, des semi-sédentaires, des nomades et des semi-nomades. Nous allons donc tenter de les voir dans ce tableau (voir en annexe 4) puis dans les importantes sous-catégories.

ETHNIE	IMPLANTATION	POURCENTAGE	OBS
Sara	Sud	34	
Arabes	Centre	14	
Maba	Ouaddaï	5	
Toubou –Gorane	nord	3,9	
Hadjerai	Guera	2,6	
Bilala	Batha	2,5	
Kanembou	Kanem	1,8	
Zagawa et Bideyat	Est	1,2	
Felata	Nomades	1,2	
Autres	Nomades et sédentaires	34	

2.2.1 Les sahéliens

Les sédentaires :

les Kanembou - les Kadjiri - les Tounjour - les Kouka - les Bilala - les Médogo - les hadjérai - les Dadjo de l'ouest - les Massalat de l'ouest - les Mesméjé - les Moubi - les

Kadjaksé - les Mouro - les Dagal - les Kibet - les Maba - de la montagne - les Marfa et apparentés - les Massalit - les Assongori - les Mararit - les Abou Charib - les Tama - les Guimir - les Bornou.

Les sémi-sédentaires

Les Maba - Les Dadjou de l'est - Les Massalat d'Am-Dam - Les Bakha - Les Birguid - Les Bandala - Les Zagawa - Les Mimi - Les Boudouma - Les Kouri - Les Daza du Kanem - Les Khozam de l'ouest - Les Salamat - Les Dagana - Les Terdjem -et apparentés - Les Fellata - Les Assalé - Les populations du D.H.O.K. et du Sédamis.

Les sémi-nomades

les Kréda - les Daza du Manga - les Hassaouna - les Ouled Sliman anciens - les Errégat ou Zébalat - les Béni Halba - les Arabes Zioud - les Ratanine - les Charfada.

Les nomades

les arabes nomades du Tchad central

les Missiriés - les Mahamid - les Zagawa nomades - les Kecherda - les M'Bororo.

Les autre peuplades

les Citadins - les Hadad

2.2.2 Les sahariens

les Kamadja - les Libyens

Les semi-sédentaires

les Tédadou - les Dôza - les Bilia

Les semi-nomades

les Annakaza - les Kokorda - les Ounia

Les nomades

les Gaéda - les Gouroa - les Erdiha - les Tébia - les Mourdia - les Borogat - les Arna du Borkou - les Noarma - les Djagada - les Ouled Sliman nouveaux

2.3 Les relations entre les ethnies et celles des pays voisins

Après cette énumération et sous-catégorisation, nous allons situer ces ethnies dans leurs véritables fiefs, à savoir les différentes préfectures du pays. Le choix d'anciennes préfectures n'est pas fortuit, car le nouveau découpage pose de réels problèmes de délimitation et d'administration de ces communautés, aussi nous avons préféré ne pas s'en servir pour la présente étude. Ainsi, l'implantation des différentes ethnies dans les divers départements du Centre et du Nord est la suivante :

Batha (Ati)

Arabes au Tchad et au Soudan

Mesmédjé – Kouka - Boulala - Modogo - Bornou - Nowarma

BET (Faya)

Toubou au Tchad et en Libye

Anakaza – Doza – Kamatcha – Gaéda – Ougnaga – Mourdia - Bideyat

Biltine (Biltine)

Zakhawa au Tchad et au Soudan

Arabes au Tchad et au Soudan

Mimi – Tama - Noworma

Ouaddaï (Abeché)

Dadjo au Tchad et au Soudan

Arabes au Tchad et au Soudan

Massalit au Tchad et au Soudan

Maba – Bakha – Assongor - Mararit

Lac (Bol)

Arabes au Tchad et au Niger

Boudouma

Kanem (Moussoro)

Kanembou – Toundjour – Noworma – Kochorda –

Arabes au Tchad et en Libye

Salamat (Am-Timan)

Salamat au Tchad et au Soudan

Hémat au Tchad et au Soudan

Rounga – Kadjaksé – Kibet – Mouro – Birguit - Dagal

Guera (Mongo)

Dadjo au Tchad et au Soudan

Moubi - Bideyo - Djonkhor - Kegna

Cette région n'ayant pas de frontières avec aucun des pays voisins, toutes ses ethnies ne se trouvent nul part ailleurs.

Chari-Baguirmi (NDjamena°)

Haoussa au Tchad, au Nigéria, au Niger, en RCA et au Cameroun

Kotoko au Tchad et au Cameroun

Arabes au Tchad et au Cameroun

Baguirmi

Mayo-Kebbi(Bongor)

Massa au Tchad (Bongor) et au Cameroun (Yagoua)

Moundang au Tchad (Léré) et au Cameroun (Kaélé)

Kera au Tchad (Fianga) et au Cameroun (Yagoua)

Toupouri au Tchad (Fianga) et au Cameroun (Yagoua)

Moussey - Mongba - Mouloui - Dari (Kado et Pévé)

Tandjilé (Lai)

Nanchéré – Kabalaye – Mesmé – Lélé – Soumraï – Mouroum – Gabri - Kim

La Tandjilé n'ayant pas de frontières avec les pays voisins, toutes ces ethnies vivent uniquement au Tchad.

Logone-Occidental (Moundou)

Ngambaye

Cette ethnie, bien que très nombreuse au Cameroun, est d'origine tchadienne.

Logone-Oriental (Doba)

Mboum au Tchad (BBK), au Cameroun (Ngaoundéré) et en RCA (Mini)

Daba au Tchad (Danamadji) et en RCA (Kabo)
Kaba au Tchad et en RCA
Pana au Tchad et en RCA
Mbaye-Doba – Gor - Laka

Moyen-Chari (Sarh)

Ngama au Tchad (Maro) et en RCA

Routo au Tchad (Maro) et en RCA

Sango au Tchad (Maro) et en RCA

Mbaye - Goulaye - Bedionde - Daye - Toumak - Nar - Noï - Sara - madjingaye – Boua
– Niellim – Tounia - Sara kaba – Démé – Banga - So, Souka – Dounjé – Tié - Sara
goula

Il faut remarquer aussi que les Peuls, qui sont nomades, se retrouvent aussi bien au Nigeria, au Niger, au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad.

Dans ces cinq préfectures du sud (Moundou, Doba, Sarh, Bongor et Lai), toutes les ethnies communiquent facilement à l'aide d'un dialecte : le ngambaye, malgré les accents particuliers et distinctifs à chaque groupe.

En ce qui concerne les dialectes au Tchad, on ne peut pas dire avec exactitude le nombre parce que chaque groupe ethnique correspond à un dialecte et dans chaque groupe ethnique, il existe plusieurs sous-groupes ethniques avec d'autres dialectes qui les caractérisent.

2.4 – Les modes de vie des ethnies

Etant entendu qu'il n'est pas facile de voir les modes de vie de toutes ces ethnies, nous en avons sélectionné certaines. Cela ne veut en rien dire qu'elles sont les plus importantes ou les plus représentatives.

2.4.1 Les peuples Goranes

Le Sahara est un milieu hostile et le Tibesti est au Sahara le milieu le plus hostile qui s'y puisse rencontrer. Par conséquent, l'Aïr et l'Ennedi sont des séjours enchanteurs. On ne peut imaginer qu'un individu qui a vécu ailleurs soit tenté de s'y installer délibérément. Il faut donc admettre que, hormis une poignée de Bardoa, lointains autochtones, le peuplement a été alimenté par deux sources. La première est celle des individus ou de petits groupes venus, de

tous les points de l'horizon, se réfugier dans cette citadelle naturelle, peut-être à la suite d'un meurtre, peut-être pour échapper à une domination jugée insupportable. Ce type d'exil était rarement solitaire car l'exilé entraîne avec lui sa famille et des compagnons qui seraient menacés comme lui. La deuxième source, ce sont des prisonniers qui ont été amenés au Tibesti par des rezzous qui opéraient loin au dehors du massif. Ces prisonniers étaient des kanembous, des kanouris du kawar et du djado, des bornouans du Bornou, des berbères du fezzan, des touaregs de l'Aïr. Dans les deux cas, il s'agit d'une immigration forcée concernant des individus ou le plus souvent, de petits groupes hors la loi ou prisonniers.

Les migrations des Toubou

Les grandes migrations à caractère définitif se sont déclenchées à partir de 1925. Les français étaient arrivés au Tchad un peu tôt et Rabah et son empire disparaissent en 1900; puis, en 1907, eut lieu la chute d'Aïn Galaka et en 1911, la reddition du sultan Doudmourrah du Ouaddaï. Le premier peloton méhariste, créé à Arada en 1911, est remplacé à partir de cette date par des groupes nomades (GN) plus lourds au Borkou, à l'Ennedi, au Tibesti, au Bahr el Ghazel. Ces groupes vont aider à la fin des rezzous, des pillages, de la traite des esclaves. La montagne refuge perd sa raison d'être et les toubous vont quitter peu à peu le Tibesti, ses minuscules palmeraies, ses étroits pâturages, pour se répandre dans les plaines du Sud où les troupes vont trouver de vastes pâturages et se multiplier. Ces migrations n'affectent jamais l'aspect de déplacements massifs. C'est toujours une fraction de clan, une famille, une tente, qui va rejoindre des éléments amis qui l'ont précédé. Elles ne sont pas seulement fractionnées dans le temps, elles le sont aussi dans l'espace, c'est-à-dire qu'elles vont s'opérer par bonds, coupés de haltes de plusieurs années dont les exemples suivants :

- ◆ les Goundas, entraînant avec eux des fractions d'autres clans, vont quitter les contreforts occidentaux du Tibesti pour gagner d'abord le plateau du Tchigaï au sud du Tummo, puis vers 1935, les pâturages de hâd de la région d'Agadem sous le 16^{ème} parallèle, à 600 km de leur base de départ.
- ◆ Les Tomagra qui ont quitté le versant occidental du Tibesti, gagnent Siltou ; les Arna font une longue halte sur Kichi-Kichi où ils vont rencontrer les Kokorda et se mêler à eux, des Kokorda dont la fédération a pu se fonder au cours d'un séjour au Yayo avec des clans qui ensemble possédaient des dattiers dans la palmeraie de Koukour, voisine de Faya, d'où ils ont probablement tiré leur nom.
- ◆ Les Dôza, qui étaient attachés aux salines de Bedo et à de petites palmeraies au sud de l'Emi Koussi, vont maintenant se consacrer peu à peu à l'élevage du chameau, ce

qui va les obliger à essaimer, partie vers le Sud, partie vers les abords sud-ouest de l'Ennedi.

- ◆ Puis les Gouroa, dont le noyau initial possède la palmeraie de Gouro, qui glissent lentement depuis le versant oriental du Tibesti, s'arrêtent sur l'ouadi Doum avant de s'installer sur l'ouadi Soala, aux abords de l'Ennedi entre 1945 et 1950. Ils y ont été précédés par les Gaeda, descendants de l'ancêtre Tundjur venu du Ouadaï.
- ◆ A l'Est, dès le début du 19^{ème} siècle, les Mourdia ont abandonné les pentes orientales du Tibesti et se sont avancés au Mourdi, à la lisière nord de l'Ennedi, avant d'occuper l'Erdébé aux dépens des Bilia. Ces Mourdia s'articulaient en 1950 en vingt clans dont seulement trois, avec un gros noyau arna, étaient issus du Tibesti.
- ◆ Les Ounia sédentaires qui exploitaient jusqu'en 1930 les oasis d'Ounianga et les salines de Demi pour le compte de leurs maîtres Gaéda, ont profité de leur toute nouvelle liberté pour gagner Tébi, au Mourdi, et s'y adonner à l'élevage.

On observe que ces migrations s'opèrent du Nord vers le Sud et s'offrent de grands espaces vides où les pluies renouvellent assez rapidement les pâturages.

Les Annakaza échappent cependant à cette règle parce que les éléments qui composent cette fédération n'étaient pas issus des clans du Tibesti, mais des clans alliés aux Anna, autre nom des Bideyate, lesquels occupaient le massif de l'Ennedi qui jouait pour eux le même rôle de refuge que le Tibesti pour les Teda. Ces derniers n'avaient pas besoin de s'avancer loin au Sud pour trouver de riches pâturages et d'abondants points d'eau. Ils ont choisi de s'installer au Nord de l'ouadi Oum Chalouba, avant de gagner lentement le Djourab et le Toro à l'Ouest, en élargissant leurs terrains de parcours pour satisfaire les besoins des troupeaux qui prospéraient rapidement. Ils sont ainsi arrivés au contact des Kokorda. Les clans que l'on rencontre encore au Tibesti ou qui en sont issus sont une cinquantaine. Les personnes s'identifient par rapport à l'ethnie, mais on retrouve plus de cohésion, de solidarité, de protection de défense dans la cellule par excellence qu'est le clan et où les alliances de circonstances entre plusieurs clans permet de tisser des liens d'amitié et de solidarité durables.

Un des moyens de résolution des conflits chez les Toubou

Lorsqu'un chef de clan prenait femme dans un autre clan (règle dans la société pratiquant l'exogamie), les deux clans concernés entamaient des rapports privilégiés. Ces

combinaisons expliquent souvent que le Toubou utilise bien souvent deux « feux » pour marquer ses chameaux : le feu de son propre clan et celui d'un clan allié. Cette habitude a un but pratique : lorsqu'un chameau s'est écarté et retrouvé loin de son campement, il a de bonnes chances d'être ramené à son maître s'il porte le feu ou marque d'un clan ami. Dans le cas contraire, il risque d'être volé et vendu sur un marché du Sahel après que ses feux aient été maquillés. D'autres causes ont pu provoquer la dispersion et l'émiettement des clans. Il faut les chercher dans les institutions. Ainsi, la femme Toubou est le contraire d'une femme soumise. Son exceptionnel caractère s'est forgé naturellement dans une cellule où la femme a la responsabilité de la tente, des enfants, du troupeau, alors que le mari est bien souvent absent durant plusieurs semaines, parfois des mois. Autrefois, c'était surtout à l'occasion d'expéditions guerrières ; aujourd'hui, il se rend dans un marché éloigné ou à la recherche d'un chameau volé ou bien chez un lointain parent qui lui dispute un héritage.

L'administration des Toubou

L'administration coloniale a naturellement éprouvé des difficultés pour maîtriser un problème tout à fait étranger, celui d'organiser ce monde Toubou si particulier. Alors, elle a plaqué des institutions conventionnelles mal adaptées, appelées cantons comme dans la plupart des régions du pays. Ceux-ci ont été créés en tenant compte de considérations territoriales qui n'avaient ni de bases, ni de sens dans une société nomade. Des tentes appartenant à des clans divers ont été rassemblées dans ces cantons et doivent reconnaître l'autorité d'un chef que l'on mettait à leur tête. La tâche de ce chef n'est pas simple car, pour être toléré par ses administrés, ce dernier ne devait pas manifester trop d'autorité et il est emmené pour durer, à jouer le rôle d'un écran en face de la puissance occupante. Les cantons étaient également divisés en fractions, avec chacune un chef de fraction, qui comprenaient elles-mêmes des tentes de toutes provenances. Tout cela se traduisait par un certain désordre générateur d'anarchie. Ainsi, en Ennedi, le canton le plus difficile à contrôler était le canton mourdia. Les malfaiteurs s'y réfugiaient volontiers, assurés d'y trouver une tente alliée. Les chefs de fraction répugnaient à pratiquer la collecte de l'impôt et les recensements exigeaient une patience infinie. C'est pour cela que le canton mourdia ne comptait que 2000 individus répartis dans huit fractions où se mêlent vingt clans.

Au contraire, le cas des Gaéda est remarquable. Ce canton de l'Ennedi était une exception dans toute la région du Borkou-Ennedi-Tibesti en raison de plusieurs facteurs qui sont : son unité, sa cohésion et sa libre adhésion à un chef traditionnel reconnu et respecté. A son propos, on serait tenté de retenir la notion de tribu, c'est à dire d'une communauté auprès

de laquelle l'administration indirecte eût été possible (il nous semble que l'histoire des Gaéda pourrait apporter une explication à ce phénomène). Même si cet exemple est unique contrairement à une idée bien répandue, il atteste que le Toubou accepte le pouvoir d'un chef traditionnel s'appuyant sur les anciennes institutions, mais qu'il récuse, sourdement ou ouvertement, l'autorité d'un chef qui n'existe que par la grâce de l'occupant.

2.4.2 Les peuples Hadjeray du Guera

La région du hadjeray appelé Guera par l'administration correspond à une superficie d'environ 50 000 km², peuplée de 306.653 habitants d'après les estimations du recensement de 1993. Cette densité humaine est relativement élevée dans le Nord mais elle diminue fortement en allant vers le Sud, au sud d'une ligne Temki-Abou-Deïa.

Principaux groupes Hadjerai

Il existe une quinzaine de groupes hadjeray, d'importances numériques très invariables, parlant chacun sa propre langue. Les 4/5 des hadjeray appartiennent à cinq groupes ethniques qui se trouvent dans le Nord. Les groupes les plus fortement représentés étant les kenga et les dangaleat, où chacun compte autour de 20.000 personnes. Dans le sud se trouvent une dizaine de petits groupes plus dispersés dont le plus important regroupe les Sokoro, avec seulement 6.000 personnes.

Les montagnes du pays hadjeray correspondent en fait à un ensemble de massifs montagneux isolés, situés à égale distance de Ndjamena et du Soudan (à 350 km environ de l'une et de l'autre). Il s'agit là d'une région reculée, à l'écart des grands axes dont, de surcroît, la majeure partie est coupée du reste du Tchad par des inondations saisonnières.

La période 1960-1966, déjà ancienne, a pourtant vu une floraison des études ethnologiques et ethnolinguistiques sur les hadjeray, menées par cinq chercheurs français et allemands : Fedry chez les Dangaléat, Fuchs chez les Diongou-Guéra, Pouillon chez les Dangaléat et les Kenga, Vandame chez Kenga : tous ont travaillé chez les hadjeray du Nord. Les hadjeray du Sud (Barain, Sokoro, Mogoum et Saba) ont été les moins favorisés.

Chaque groupe ethnique se compose d'un nombre variable de chefferies, souvent de petite taille. En règle générale, les villages actuels, situés aujourd'hui en plaine et près de la grand-route, correspondent sensiblement aux anciennes chefferies, mais seules celles qui étaient accrochées à un ressaut montagneux ou blotties sur le piémont d'un pic rocheux, méritaient le qualificatif de montagnardes, « hadjeray » que porte pourtant tout l'ensemble.

La cohabitation entre les tribus

Généralement, dans une chefferie, deux à cinq clans habitent les mêmes quartiers. Il arrive néanmoins que certains quartiers soient pluri-claniques, rassemblant alors des clans aux effectifs modestes.

Entre ces clans existe une différence sociologique essentielle : la division entre «gens de la terre et gens de la chefferie ». En effet, tous les clans hadjeray ne sont pas placés sur le même plan et ne possèdent pas le même statut, même si autrefois, dans le schéma traditionnel, on trouvait côte à côte dans une même chefferie des clans de gens de la terre et des clans de gens de la chefferie. Aujourd'hui par contre, on peut trouver des villages composés entièrement de gens de la chefferie, plus rarement de gens de la terre. Toutefois, l'essentiel demeure : une dualité de base que l'on rencontre chez tous les hadjeray au Nord comme au Sud. En quoi consiste cette différence entre gens de la terre et gens de la chefferie, si forte qu'elle les empêche de se mélanger au niveau de l'habitat?

Les gens de la terre

Les gens de la terre, bulon en langue saba, ngenange en langue Kenga, sont censés être les premiers installés dans les montagnes. Présentés comme autochtones, ou à défaut comme premiers survivants, ils sont, malgré leur petit nombre, les seuls vrais propriétaires de la terre, ce terme correspondant à la fois à la montagne et aux champs cultivés. C'est pourquoi, ils ont aujourd'hui pour rôle d'arranger le pays, comme disent les Saba, par leur pouvoir de communication avec le monde invisible, qui cependant peut en faire des êtres ambigus et même suspects.

Les gens de la chefferie

Les gens de la chefferie ou du chef, maynon en Saba, garinge en Kenga, beaucoup plus nombreux aujourd'hui que les gens de la terre, se considèrent comme les nobles du pays. Arrivés postérieurement aux gens de la terre, ce sont des immigrants, installés à leurs côtés, qui se sont imposés à eux comme classe dirigeante. Toutefois, leur arrivée est ancienne, remontant à des dizaines de décennies, peut-être dans certains groupes ethniques à quelques siècles. Ils sont par excellence les gens de la guerre. Seuls, ils pouvaient partir en expédition chez les voisins pour en ramener esclaves et aussi forgerons dont certains, avec le temps, finiraient par être intégrés à la société. Malgré leur sentiment de supériorité, les gens de la chefferie reconnaissent l'utilité des gens de la terre et ils tiennent à leur présence. Sans eux, le pays serait gâté, disent-ils. Quant aux gens de la terre, ils ont une nette conscience de leur importance,

ainsi que le notait Vandame au village de Sara : « A nous la terre, à nous la montagne, s'exclament-ils, à nous tout ce qui pousse sur la terre ».

2.4.3 Les peuples Arabes

Tous les arabes du Tchad appelés aussi **Djoheïna** sont issus d'un lointain ancêtre Abdoullaï ibn Ounes el Djoheïni, originaire du Hedjaz. Parmi ses descendants, il y eut un certain Djounet que les Djoheïna du Tchad s'accordent à considérer comme leur ancêtre commun. C'est peut-être lui qui amorça le mouvement des migrations vers le Centre africain à partir de l'Égypte, tandis que ses descendants, gagnant vers le Sud, atteignirent le Kordofan où ils ont longtemps stationné avant de poursuivre leur route vers le Darfour et le Ouaddaï. Leur apparition dans le bassin du Tchad remonte au XV^e siècle, mais c'est seulement avec la mainmise d'Abdelkerim ben Djamé sur le Ouaddaï, au XVII^e siècle qu'elle prend toute son ampleur et que les premiers électeurs atteignent à l'Ouest les rives du Chari. Cette longue migration s'est toujours poursuivie par lente infiltration plutôt que par vagues successives, jusqu'au début du XX^e siècle. Elle s'est à peu près stabilisée avec l'occupation française.

Le terme Djoheïna, encore connu des Arabes tchadiens, ne traduit pas de véritable solidarité et la famille qu'il désigne aujourd'hui s'est tellement multipliée et ramifiée que, selon un processus normal chez les arabes, elle a donné naissance à des tribus nouvelles qui, chacune a une personnalité bien particulière. Par exemple, tout le monde connaît les Ouled Himet mais on ignore souvent qu'ils sont un rameau de Hémat lui-même issu des Djoheïna. De même, on ne sait pas toujours que les Hawazmé sont tout simplement une branche de Missirié. Pour faire le point dans ce domaine, nous allons passer en revue les tribus Djoheïna, actuellement les plus importantes et les plus vivantes, qui sont :

- ✓ La grande tribu de Ouled Rachid
- ✓ Les Hémat
- ✓ Les Missirié, les Mahamid et les Mahrié (tous les trois sont des rameaux-frères)

2.4.3.1 La tribu Ouled Rachid

Cette tribu se subdivise en quatre branches : les Zébada et les Hamidé dont les mourhals passent dans le voisinage du Lac Fitri ; les Zioud qui, la plupart sont centrés sur Am-Sack, au nord d'Oum-Hadger ; les Azid, qui constituent ce qu'on appelle les Ouled Rachid d'Aboudeïa, et les Terdjem, les Mahaadi, les Korobat du Ouaddaï qui sont des rameaux pauvres de cette dernière.

2.4.3.2 La tribu Hémat

Les Hémat sont encore connus sous ce nom dans la région à l'est d'Am-Timan ; mais ils ont surtout donné naissance aux Ouled Himet du Har oriental ; aux Diaatné dont le mourhal se mêle à celui des Zébada et traverse le 13^e parallèle à l'ouest du Lac Fitri ; aux Salmaniyé qui sont maintenant intégrés aux Missirié.

2.4.3.3 La tribu Missiriés

Les Missirié constitue une tribu très ancienne restée à peu près soudée et c'est pour cela qu'ils sont nombreux comme des sauterelles. Les couloirs de transhumance de ces derniers passent à l'Est et à l'Ouest d'Oum-Hadjer. Les Hawazmé qui sont recensés, partie sur le district d'Oum-Hadjer, partie sur le district d'Am-Dam, ne sont rien d'autre qu'une fraction Missirié, ainsi que les Outourié du Ouaddaï qui sont un rameau pauvre de ces derniers.

Les Mahamid, les Mahrié, les Noaïbé, les Chettiyé abordent des couloirs de transhumance dans le Ouaddaï et le Biltine. Ils ont des cantons à Arada, au nord de Biltine et à Abougoudam, au sud d'Abeché. Ce sont des rameaux-frères appartenant à la même branche Rizégat.

Les Salamat comprennent aussi bien les Yéssiyé qui s'étendent entre les rives du Chari et Bokoro, les Ouled Ali du Dagana, les Ouled Moussa demeurant entre Bokoro et N'Gama, les Siféra qui nomadisent avec les Ouled Rachid Hamidé, les Chérafa du Ouddaï, sans oublier ceux d'entre eux qui habitent au sud-ouest d'Am-Timan, dans l'intervalle entre Ati et le Lac Fitri et sur le Chari inférieur.

Les Khozam ne figurent pas dans cette longue énumération. Ce n'est pas un oubli : les informateurs s'accordent généralement pour affirmer que les Khozam ne sont pas des Djoheïna et qu'ils se distinguent entre tous les Arabes du Tchad par leur origine Koreïchite. Parmi eux, ils y a les sémi-sédentaires qui habitent des villages au sud-est de Massakory, mais plus nombreux sont ceux qui, entre le Lac Fitri et Abéché, partagent le même sort que les nomades Ouled Rachid et Mahamid auxquels ils sont mêlés.

Il est aussi intéressant d'étudier les aspects sociologiques et économiques communs à ces derniers, en majorité nomades.

Les aspects sociologiques :

Les notions de tribu et de fraction sont bien connues chez tous les arabes nomades, mais, dans l'état de semi-anarchie où vivent les Arabes du Tchad, il n'y a de bien vivants que le khachimbet et le férik.

Le kachimbet est une subdivision de la fraction, comme celle-ci est une subdivision de la tribu. C'est la plus petite cellule sociale. Les individus qui la composent descendent tous d'un même ancêtre proche et sont unis par une solidarité très étroite qui joue notamment pour rassembler l'indemnité due en cas de meurtre commis par un membre du kachimbet sur un étranger. Le chef du kachimbet est un arbitre écouté qui intervient notamment pour aplanir les différends en cas de divorce ou de succession. Il est désigné par une djémaa composée des chefs de tente, et sa nomination est soumise à l'approbation du chef de tribu. Il collecte l'impôt pour le compte de l'administration. Selon son ancienneté, le kachimbet peut comprendre de dix à trois cents tentes.

Par contre, le férik est une cellule anarchique qui se greffe sur le kachimbet et qui, de plus en plus, par suite de la décadence dans toutes les chefferies africaines, tend à se substituer à celui-ci. Le férik est un rassemblement accidentel de tentes appartenant à des kachimbiout divers. Le chef de férik est entouré des djémaa de férik ; c'est un arbitre qui règle les différends entre les membres de son férik. Il intervient pour régler les contacts avec les villages sédentaires. Le férik éclate ou grossit sans cesse au hasard de la nomadisation, des mariages, des affinités, et même de la fantaisie. Il comprend de dix à trente tentes et constitue enfin l'unité de mourhal. Il se déplace à la date et selon l'itinéraire choisis par son chef. Il n'existe nulle part au Tchad rien qui ressemble aux impressionnants déplacements savamment organisés et coordonnés de toute une fraction en bloc, tels qu'on les voit encore chez les nomades de Mauritanie et du Proche-Orient.

Aspects économiques

Nous avons vu que les Arabes se ravitaillaient en viande de chasse auprès des Daramdé. Mais cela n'empêche pas les jeunes gens de traquer l'antilope oryx. Pendant la période d'avril à juin, ils effectuent la chasse grâce aux chevaux et prennent leur logistique sur les chameaux. La chasse se pratique à courre, les chevaux se relayent derrière le troupeau d'antilopes et les bêtes qui sont les premières épuisées sont achevées à coup de sagaie. Heureusement, cette chasse est pratiquée sur une modeste échelle par rapport à la vraie hécatombe dont sont responsables les filets des Daramdé. Cette pratique contribue largement à la disparition de cette espèce et bien d'autres car les chasseurs, qu'ils soient Arabes ou Daramdé, ne distinguent pas entre femelle et mâle.

Les produits de cueillette les plus consommés sont le kreb et le riz sauvage d'une part, l'idjilidj, le nabak, la gomme d'acacia d'autre part dont il est regrettable qu'il ne fasse pas depuis longtemps l'objet d'une exportation, si ce n'est que dans les années 1980.

L'Arabe nomade tire des transports une part très importante de ses ressources, non seulement des transports opérés pour le compte du sédentaire depuis le village de celui-ci jusqu'au marché, mais surtout de ceux effectués pour son propre compte entre les oasis sahariennes et les villes du sahel. Il vend les produits de son élevage : bétail, lait, beurre ; il achète du grain : mil et sorgho qui constitue la base de son alimentation, des condiments divers : oignons, tomates, piment, du thé et du sucre, des étoffes pour s'habiller. Il achète et revend du sel et, secondairement du natron et du mil. Il pratique souvent le parcours à chameaux vers les oasis du Borkou au Nord et vers les régions du Sud à l'aide du bœuf-porteur au Batha.

Les Haddads parmi les Arabes

Les tribus arabes comptent dans leur sein des kachimbiout uniquement composés des Haddads. Bien qu'ils soient peu nombreux, ceux-ci jouent un grand rôle dans l'économie nomade en fabriquant le matériel de harnachement et de campement dont celui-ci a besoin.

Les Ouled Rachid ont deux kachimbiout Haddads : les Ouled Kalia qui sont des forgerons et les Ouled Boudou qui sont des chasseurs.

Les Diaatné en ont deux également : les Badossa forgerons, les Barokalla chasseurs.

Les Ouled Himet un seul, de forgerons et de chasseurs mêlés.

Les chasseurs Haddads constituent une caste à part connue au Tchad sous le nom de darmoudi (pluriel : daramdé), plus rarement sous le nom de Kodara. Leur niveau social est inférieur encore à celui des Haddads artisans. Les uns et les autres sont cependant des hommes libres. Chaque famille des Haddads possède chez les Arabes ses clients attirés et l'entente est toujours excellente car produits et services sont régulièrement rétribués. En ce moment, les Haddads et mêmes les Daramdé sont venus à l'élevage et partagent de plus en plus étroitement la vie des Arabes, ce qui ne les empêche nullement de s'adonner toujours à leur métier traditionnel. Les Haddads pratiquent toujours une stricte endogamie, mais les mariages entre chasseurs et artisans ne sont pas rares.

Mariage chez les Arabes

Tous les Arabes se marient entre eux volontiers. C'est toujours la femme qui quitte sa famille pour aller vivre auprès de celle de son mari. Cette coutume est un gage de stabilité et l'adultère est sévèrement sanctionné. Un homme peut se marier en moyenne à deux femmes, voire exceptionnellement un maximum de quatre.

Chez tous les Arabes, les filles sont excisées, tandis que chez les Hassaouna à l'ouest du Bahr-El Gazel, elles ne le sont jamais.

Les Ouled Himet, qui se trouvent à la charnière, sont partagés. Chez ces derniers, sous l'influence des femmes Kécherda avec lesquelles ils se marient parfois, l'excision est rarement pratiquée, voire en régression.

Les Arabes pratiquent souvent l'enseignement coranique à leurs enfants dans les fériks. Les déplacements perpétuels et les multiples tâches que requièrent le troupeau ne sont évidemment pas propices à l'acquisition d'une autre culture. Les fakis ou enseignants du coran sont également des nomades et sont en général des parents. Même si les illustrations des ethnies étudiées sur ce chapitre donnent le goût de connaître le fonctionnement des autres, l'exigence nous amène à survoler le dernier chapitre portant sur la construction démocratique.

CHAPITRE 3 : La construction de la démocratie

Ce chapitre qui n'apportera pas grand-chose à notre travail est choisi pour illustrer le bonheur auquel le peuple tchadien voulait bien accéder. En effet, il n'est ni un bilan positif du régime en place, ni un procès. Mais, simplement pour montrer s'il est possible que ce pays pluriethnique pourrait tirer profit de cette phase démocratique dont les partis politiques et les diverses opinions viendraient remplacer les ethnies.

3.1 - Le régime actuel

Au début des années 1990, Idris Deby est porté au pouvoir. Son accession à la magistrature suprême du pays coïncide avec la démocratie qui se fait imposée par les puissances mondiales. Mais cette période est pleine des grands défis auxquels ce régime, arrivée par les armes et prônant la démocratie, le multipartisme et les libertés individuelles et collectives, doit faire face. Ces défis sont entre autres la réconciliation entre les fils du pays, la réorganisation de l'Armée Nationale, la création et l'installation des institutions démocratiques,... C'est ainsi qu'un grand forum a été organisé afin de se serrer les uns les autres les mains et lancer les véritables bases d'une véritable réconciliation des cœurs longtemps éloignés par des conflits interethniques meurtriers. Cette conférence nationale souveraine (CNS) tenue en 1993 à Ndjamena était alors l'occasion de l'adoption d'une nouvelle constitution de la république ainsi que de tous les autres textes réglementaires nécessaires à l'édification d'un Etat de droit et des libertés.

Par ailleurs, la mise en place d'une véritable armée était au cœur des préoccupations car issues des tendances politico-militaires, les militaires dont l'effectif s'élève à cinquante mille hommes doivent subir des transformations. Il s'agit donc d'assurer la montée en puissance du peu d'infrastructures existences mais paralysées par les guerres en vue de recycler et de former ceux qui sont appelés à servir dans les armées et de démobiliser puis réinsérer les partants. La coopération française a ainsi joué un rôle de premier plan par l'entremise du Secrétariat Permanent de Réinsertion en 1993.

En outre, une phase transitoire de trois ans a été fixée pour l'organisation des élections présidentielles et législatives.

C'est ainsi qu'en 1996, ont lieu les premières élections démocratiques dans un pays meurtri des guerres de plus de trois décennies. Idriss Déby remporte ces élections. Il est élu Président de la République et son parti, le Mouvement patriotique du salut (MPS), remporte également les

élections législatives. Son adversaire au deuxième tour, le Général Kamougué, devient le Président de l'Assemblée Nationale. Le climat se dégrade à la fin de l'année avec l'enlèvement des français dans le Sud par les Forces Armées pour la république Fédérale (FARF) qui entendent protester contre la mainmise du nord musulman sur les institutions et l'imminence de l'exploitation des gisements pétroliers de Doba au sud. Mais cela ne va pas tarder car en mai 1998, les rebelles déposent les armes. Au même moment, un rapprochement spectaculaire est amorcé avec la Libye. Cette détente dans les relations est notamment marquée par la visite du Colonel Kadhafi à Ndjamena en mars 1998. Cette même année, le Tchad s'engage dans le conflit au Kivu, en Afrique Centrale, aux côtés du gouvernement de Laurent-Désiré Kabila.

Sachant qu'à chaque âge son projet, à chaque époque correspond une armée. Bien qu'avant l'arrivée des blancs, il ne s'agit pas d'armées organisées mais plutôt des milices rassemblées autour des rois, le pays s'est doté dès son indépendance, d'une armée reconstituée à partir de quelques éléments de l'armée française. Nous verrons les étapes d'évolutions successives de cette armée.

3.1.1 L'Armée Nationale Tchadienne

Au moment de sa proclamation comme république, le Tchad disposait d'une armée coloniale comprenant: l'armée de terre; l'escadrille aérienne; la gendarmerie et la garde territoriale. Pour faire face à la situation, l'on procédera en 1901 au recrutement des indigènes pour renforcer les rangs d'éléments en provenance du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal (actuel Mali).

.Mais l'armée étant le symbole de souveraineté d'une nation indépendante, ces éléments devaient laisser la place à une jeune armée nouvellement créée et composée des armées de terre, de l'air et de la gendarmerie avec cinq compagnies toutes commandées par des militaires français. Cette armée doit combler le vide laissé par l'armée française dans certaines garnisons névralgiques du Centre et du Nord. Cependant, pour organiser le premier anniversaire de l'indépendance, l'on a fait appel au Lieutenant DOUMRO (décédé au grade de général de Division en 2003) de l'armée française en Algérie pour prendre la tête de la 1^{ère} compagnie au défilé. Cet officier prendra plus tard le Commandement de cette armée et doit commencer sa reconstitution. Mais cette armée d'un effectif n'atteignant pas dix mille hommes, a éclaté en morceaux entre les rebellions depuis la guerre civile du 12 février 1979.

Pour contrôler un territoire aussi grand comme le Tchad, le gouvernement a opté pour la décentralisation de l'administration territoriale. C'est ainsi qu'une réorganisation majeure est

entamée. Celle-ci a conduit à la création des régions ainsi qu'à la promotion des anciennes entités administratives. Les postes Administratifs étant rayés dans ce nouveau découpage.

3.1.2 Le nouveau découpage administratif

NO	REGION	CHEF LIEU	DEPARTEMENTS	SOUS-PREFECTURES
01	BATHA	ATI	03	10
02	BET	FAYA	04	18
03	CHARI-BAGUIRMI	MASSENYA	03	13
04	GUERA	MONGO	02	09
05	HADJER-MALIS	MASSAKORY	03	09
06	KANEM	MAO	02	16
07	LAC	BOL	02	08
08	LOGONE OCCIDENTAL	MOUNDOU	03	11
09	LOGONE ORIENTAL	DOBA	04	15
10	MANDOUL	KOUMRA	03	11
11	MAYO-KEBBI EST	BONGOR	04	06
12	MAYO-KEBBI OUEST	PALA	02	08
13	MOYEN-CHARI	SARH	03	18
14	OUADDAI	ABECHE	04	19
15	SALAMAT	AM-TIAMAN	03	10
16	TANDJILE	LAI	02	09
17	WADI FIRA	BILTINE	03	10
18	VILLE de NDJAMENA	NDJAMENA	10 Arrondissements	202
Total			50	202

3.2- Les principales réalisations

Depuis les années 1970, les recherches ont prouvé l'existence d'une importante réserve de pétrole, mais dès lors, le pays est entré dans des turbulences que les investisseurs ont suspendu leur financement dans ce domaine. Enfin, le pays a intégré le club des pays producteurs en mettant sur le marché ce produit qui pourrait contribuer à son développement. Cette manne dont la gestion est entourée des mécanismes exceptionnels d'une certaine transparence, va

permettre d'engager des actions en faveur des secteurs prioritaires tels l'éducation, la santé, le monde rural , les microprojets porteurs pour les collectivités locales et les groupements des femmes ainsi qu'une partie (15%) pour les générations futures. C'est pour éviter que ce pétrole ne puisse nous enrôler dans les malheurs qu'ont connus certains pays que ces garde-fous ont été mis en place par les divers intervenants notamment le gouvernement, les différents investisseurs, l'opposition démocratique et la société civile.

Le Tchad étant un pays largement désenclavé, il n'y a que les infrastructures routières et ferroviaires qui sont les seules à pouvoir lui assurer la continentalité. A cet effet, plusieurs projets de bitumage des routes sont à pied d'œuvre en particulier la route Moundou-Ndjamena, longue de 500 km, la route NDjamena-Abéché longue de 800 Km, le désenclavement par la route Ngaoundéré (Cameroun) qui va faciliter l'écoulement des produits tchadiens destinés à l'exportation en particulier le coton, la gomme arabique, le bétail,...La construction des voies de communication (ponts) dans le Guera et le fleuve Batha. Enfin, on peut ajouter la création d'une nouvelle compagnie aérienne, baptisée Toumaï, née sur les cendres d'Air Tchad et d'Air Afrique. De nombreux projets de développement du monde rural sont en chantier et dont il est inutile de lister, car c'est tout à fait le rôle et le devoir d'un Etat vis-à-vis de ses citoyens.

CONCLUSION

Les guerres qui se sont succédées ont donné lieu à des pratiques qui sont incompatibles avec le fonctionnement d'un Etat où seules les compétences intellectuelles et morales seront prises en compte. A partir de la guerre civile qui a fortement paralysé le fonctionnement du système, des groupes politico-militaires basés largement sur la région et les ethnies, ont contribué à l'affaiblissement des valeurs morales sur lesquelles un Etat pourra se bâtir. Cependant, passer de telles habitudes à leurs contraires, implique un sacrifice non négligeable. Ainsi, la phrase du Général De Gaulle qui disait: *ce qui est salutaire pour le pays ne va pas sans casse des opinions ni pertes dans les élections, a son véritable sens.*

Parmi les principaux défis auxquels il faut s'attaquer, figure le problème de l'armée sans lequel aucun autre effort n'a de chance d'aboutir. Il y a également l'administration publique qui nécessite des cadres formés et motivés pour le fonctionnement des autres services de l'Etat.

Un problème délicat se posait au début des années 1990 à l'actuel Président et à son équipe. Pour défendre l'intégrité territoriale, une armée doit être mise sur pied à partir des groupes politico-militaires ayant reçu des encadrements dans divers pays, car cela pose un vrai problème d'interopérabilité entre les forces. Dès 1992, des commissions ont été mises sur pied pour présenter le nouveau format de la future armée. Il sera alors question de démobiliser ceux qui doivent partir. Cette opération s'effectue également au niveau de l'administration civile mais pas avec le même intérêt que celui de l'armée.

A peine ces travaux lancés, des mécontentements se font à travers le pays et une opposition armée se déclare dans le sud du pays. La gestion de la chose publique devient compliquée lorsque les bailleurs de fonds voudraient bien investir là où la sécurité des investissements est garantie. Mais, pendant que ceux-ci s'opposent, ceux là cherchent les voies et moyens pour sortir le pays de la misère car à la base de tous les soulèvements, il y a un seul et vrai problème: celui de la pauvreté. En effet, le Tchad n'est pas pauvre comme on l'entend, mais ses ressources ont été consommées par les longues guerres. C'est ainsi que dès 1993, une Conférence Nationale Souveraine est organisée pour jeter les bases nouvelles nécessaires au décollage économique du pays.

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ A la naissance du Tchad 1903-1913. Pour mieux connaître le Tchad
Victor Emmanuel Largeau 325 p.
Editions Sépia
6, avenue du Gouverneur-Beneral Binger
94100 Saint-MAUR-DES-FAUSSES
- ◆ Sahariens et Sahéliens du Tchad de *M. Albert le Rouvreur 470 p.*
Editions l'Harmattan 1989
ISBN= 2-7384-0244-5
- ◆ La France en Afrique
Cinq siècles de présence : vérités et mensonges
.Jean-Paul Gourévitch 432 p.
Le pré aux Clercs, 2004.
ISBN : 2-84558-178-0
N° d'éditeur : 166
- ◆ Le petit Futé 223 p.
Editions 2001/2002
ISBN – 2746901803
Imprimé en France par Aubin Imprimeur Poitiers/Ligugé (L60732)
- ◆ L'histoire du Tchad pour tous
YUSUF
Sultan du Oudaï (1875-1898) 33 p.
- ◆ Population du monde de *M. Gérard-François Dumont*
- ◆ L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les apports extérieurs
Edités par Joseph Tubiana avec l'assistance de Claude Arditi et Claude Pairault 407 p.
Editions l'Harmattan Parus en 1993.
5-7, Rue de l'Ecole polytechnique 75005 Paris
Nomades Noirs du Sahara Les Toubous de M. Jean Chapelle 449 p.
Editions l'Harmattan
7, rue de l'Ecole Polytechnique
75005 Paris

- ◆ Sites Internet visités :
- ◆ [Http//WWW :afriqueindex.com](http://www.afriqueindex.com) dans lesquels se trouvent :
 - ◆ Site Officiel de la République du Tchad
 - ◆ Tchad éco
 - ◆ Tchad virtuel
 - ◆ Sahara néolithique

Personnalité rencontrée

- *Madame Kalzeubé, Conseillère à l'Ambassade du Tchad à Paris (France)*

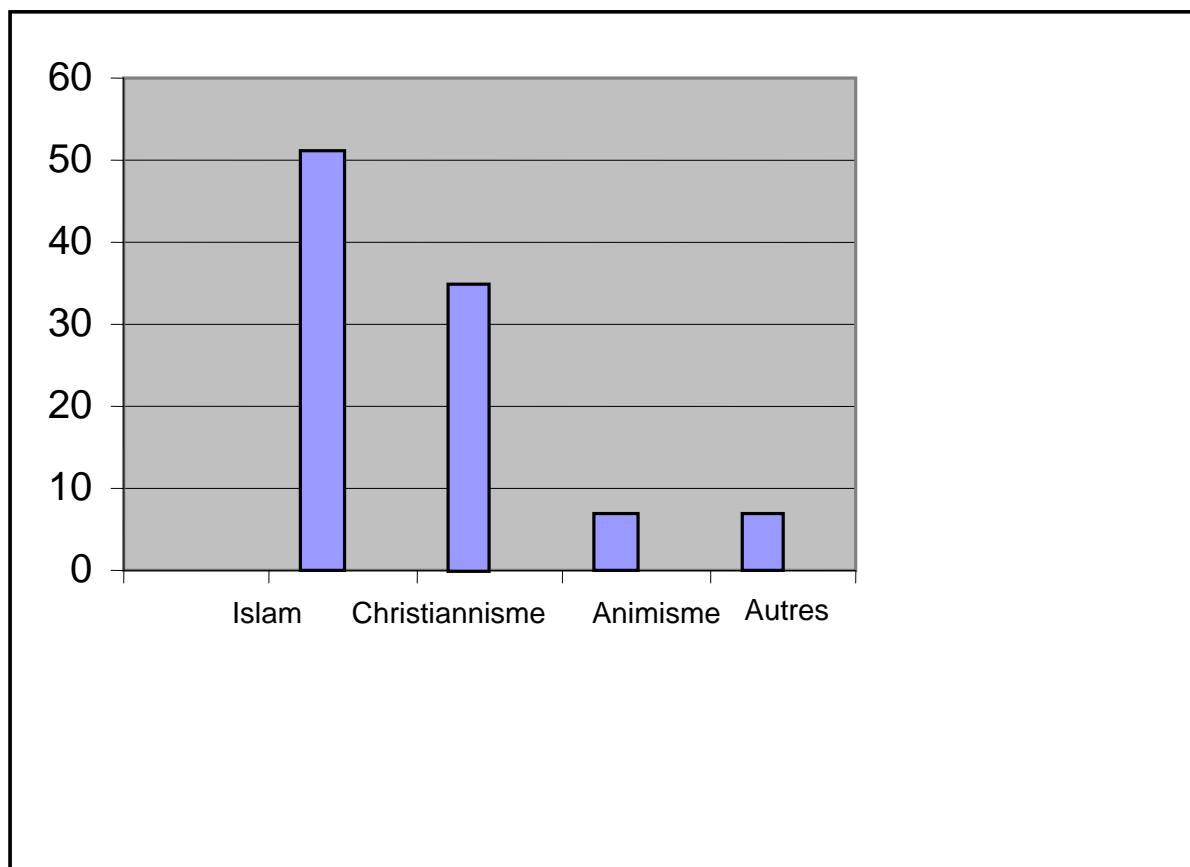
VTABLE DES MATIERES

	PAGES
Introduction :	1
CHAPITRE 1 : L'héritage historique	3
1.1 Rappels sur les origines de l'Etat.....	3
1.1.1 L'empire du Kanem-Bornou.....	3
1.1.2 Le royaume du Baguirmi.....	4
1.1.3 Le Sultanat du Ouaddaï.....	5
1.2 La reconquête française.....	6
1.3 Arrivée de Rabah.....	7
1.4 L'entrée en jeu des sénoussites.....	7
1.5 Qu'était Ndjamena à l'époque ?.....	7
1.6 Les années de l'indépendance.....	8
1.6.1 Les premiers partis politiques.....	9
1.6.2 Le début des tensions.....	10
1.6.3 Vers une guerre civile.....	11
CHAPITRE 2 : L'héritage ethnique	12
2.1 La classification de populations.....	12
2.2 L'implantation des ethnies.....	13
2.2.1 Les sahéliens	13
2.2.2 Les sahariens.....	14
2.3 Les relations entre les ethnies.....	15
2.4 Les modes de vie des ethnies.....	17
2.4.1 Peuples gorane.....	17
2.4.2 Les peuples Hadjeraï du Guera.....	21
2.4.3 Les peuples Arabes.....	23
2.4.3.1 La tribu Ouled Rachid.....	24
2.4.3.2 La tribu Hémat.....	23
2.4.3.3 La tribu Missiriés.....	24
CHAPITRE 3 : La construction de la démocratie	28
3.1 Le régime en place.....	28
3.1.1 L'Armée Nationale Tchadienne	30
3.1.2 Le nouveau découpage administratif.....	29
3.2 Les principales réalisations.....	30
Conclusion	32
Bibliographie	33
Table des matières	34
Annexe 1 : Carte du Tchad	36
Annexe 2 : Classification des populations	37
Annexe 3 : Présence religieuse	38
Annexe 4 : Pourcentage ethnique des populations	39
Annexe 5 : Dates marquant des événements majeurs	40

ANNEXE2 : Classifications des populations

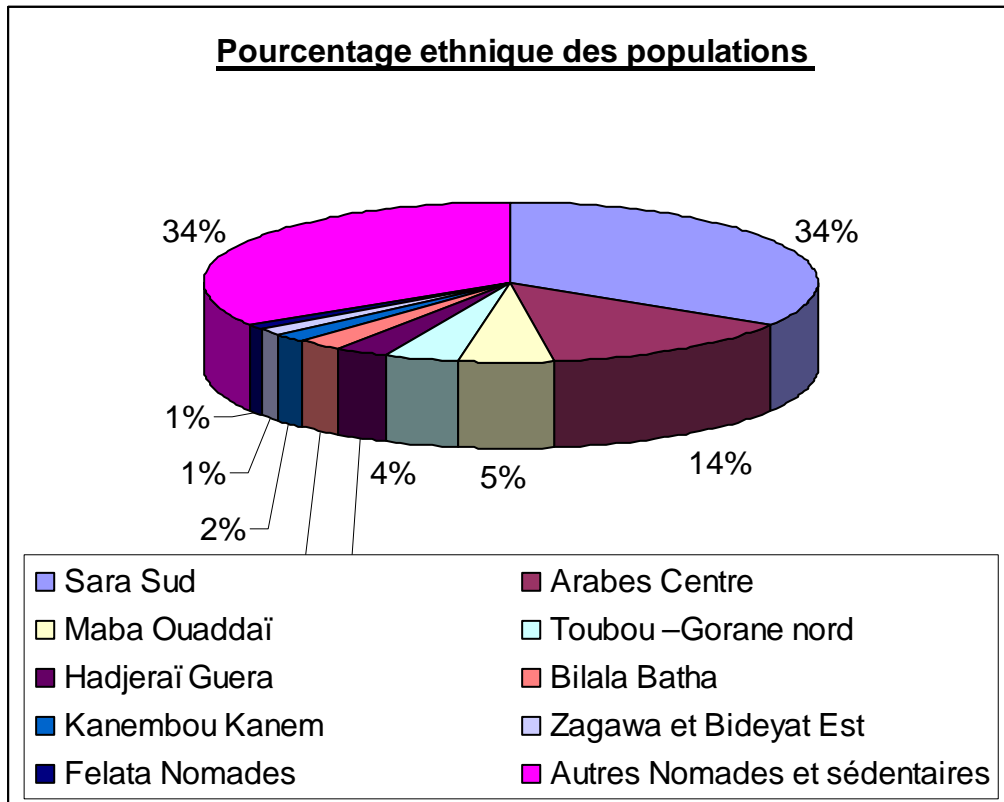


ANNEXE 3 : Présence religieuse



Source : Le Petit Futé Edition 2001-2002

ANNEXE 4 : Pourcentage ethnique des populations



Source : Petit Futé 2^edition 2001-2002 (Pages 83 à 94)

ANNEXE 5 : Dates marquant des événements majeurs

1960 (11 août)	Proclamation de l'indépendance. François Tombalbaye est élu président de la République.
1962 (19 janvier)	Interdiction de tous les partis politiques sauf le Parti progressiste tchadien (PPT).
1962 (16 avril)	Adoption de la nouvelle Constitution.
1964	Les Français évacuent le BET (Borkou-Ennedi-Tibesti).
1965 (janvier)	Le Nord (région du BET), contrôlé par l'armée française, passe sous administration tchadienne.
1966 (22 juin)	Création du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) par Ibrahima Abatcha au Soudan.
1968 (février)	Intervention militaire française contre les rebelles du Tibesti.
1969 (15 juin)	Réélection présidentielle de François Tombalbaye.
1969-1970	Multiplication des attaques rebelles dans le Nord. Intervention des troupes françaises.
1971 (27 août)	Tentative de coup d'Etat.
1971 (août)	Rupture des relations diplomatiques avec la Libye.
1972 (septembre)	Fin de l'intervention française.
1972 (décembre)	Réconciliation avec la Libye. Signature d'un accord de coopération.
1973	Occupation par l'armée libyenne de la bande d'Aouzou.
1974 (21 avril)	Prise d'otages (dont Françoise Claustre) par les rebelles Toubous (dont le chef est Hissène Habré).
1975 (13 avril)	Coup d'Etat militaire. Le président Tombalbaye est tué. Le général Félix Malloum, libéré par les putschistes, devient président de la République.
1975 (septembre)	Paiement par la France d'une partie de la rançon pour la libération de Mme Claustre.
1975 (27 octobre)	Dégagement militaire français exigé par le Tchad.
1976 (mars)	Détente entre la France et le Tchad. Accord de coopération militaire.
1977 (30 janvier)	Libération des époux Claustre grâce à la médiation de la Libye.
1977 (juin)	Offensive du FROLINAT dans le Nord. Aide logistique française à l'armée tchadienne.
1977 (juillet)	Différend frontalier entre le Tchad et la Libye.

1978 (17 février)	Prise de la ville de Faya-Largeau par le FROLINAT.
1978 (27 mars)	Accord de cessez-le-feu entre le gouvernement tchadien et les rebelles du FROLINAT.
1978 (avril)	Intervention militaire française.
1978 (29 août)	M. Hissène Habré est nommé Premier ministre, chargé de constituer un gouvernement d'union nationale.
1979 (12 février)	Combats à N'Djamena entre les partisans du chef de l'Etat et ceux du Premier ministre. Accord de cessez-le-feu signé le 19 février.
1979 (14 mars)	Conférence de réconciliation nationale. Accord de Kano (Nigéria). M. Goukouni Oueddeï (chef du FROLINAT) est nommé président du Conseil d'Etat provisoire (24 mars).
1979 (3/11 avril)	Deuxième conférence de réconciliation nationale à Kano.
1979 (29 avril)	<i>M. Lol Mohamed Shawwa (Mouvement populaire de libération du Tchad, MPLT) devient chef de l'Etat et chef du gouvernement.</i>
1979 (26/27 mai)	Troisième conférence de réconciliation nationale à Lagos en l'absence des délégués du gouvernement.
1979 (juin)	Offensive libyenne dans le Nord.
1979 (21 août)	Quatrième conférence de réconciliation nationale à Lagos. Accord signé par onze factions tchadiennes. <i>M. Goukouni Oueddeï devient président du Tchad.</i> M. Abdelkader Kamougué, chef des forces armées tchadiennes, est nommé vice-président. Cet accord prévoit également le retrait des troupes françaises.
1979 (10 novembre)	Constitution du Gouvernement d'union nationale de transition. (GUNT). Hissène Habré est ministre de la Défense.
1980 (mars/avril)	Combats à N'Djamena entre les Forces armées du Nord (FAN) d'Hissène Habré et les Forces armées populaires (FAP) de Goukouni Oueddeï. Guerre civile.
1980 (26 avril)	M. Hissène Habré est démis de ses fonctions de ministre de la Défense.
1980 (16 mai)	Fin du retrait des troupes françaises.
1980 (15 juin)	Accord entre la Libye et le Tchad.
1980 (nov./déc.)	Intervention militaire libyenne aux côtés des troupes de Goukouni Oueddeï. Le 15 décembre, Hissène Habré est contraint d'évacuer N'Djamena et se réfugie au Cameroun.
1981 (janvier)	Projet de fusion entre la Libye et le Tchad. Condamnation de ce projet à la conférence de Lomé (14 janvier) par 12 chefs d'Etats africains.
1981 (novembre)	Retrait des forces libyennes. Arrivée des éléments de la Force interafricaine.

1981 (nov./déc.)	Reprise des combats dans l'Est du pays. Progression des FAN d'Hissène Habré.
1982 (9 mai)	Création d'un Conseil d'Etat. Nomination du colonel Kamougué à la présidence.
1982 (7 juin)	Les FAN s'emparent de N'Djamena. Goukouni Oueddeï se réfugie au Cameroun. Hissène Habré devient chef de l'Etat.
1982 (21 octobre)	Investi président de la République, Hissène Habré constitue un gouvernement d'union.
1983 (5 février)	Réorganisation de l'administration territoriale.
1983 (24 juin)	Goukouni Oueddeï, aidé par les troupes libyennes, reprend Faya-Largeau. Aide française logistique au gouvernement tchadien.
1983 (30 juillet)	Faya-Largeau est reconquise par les troupes gouvernementales. Bombardement de la ville par l'aviation libyenne.
1983 (août)	Aide logistique des Etats-Unis.
1983 (10 août)	Reprise de contrôle de Faya-Largeau par Goukouni Oueddeï.
1983 (10 août)	Opération " Manta " : 314 parachutistes français envoyés à N'Djamena.
1983 (28 août)	8 avions de combat français viennent en soutien aux 3 000 soldats français.
1984 (24 juin)	Création par le FROLINAT-FAN (Forces armées du Nord) de l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR) dont la présidence est confiée à Hissène Habré.
1984 (17 septembre)	Accord franco-libyen sur un retrait simultané du Tchad.
1984 (novembre)	Absence de retrait libyen.
1985 (septembre)	Renforcement militaire libyen dans le Nord.
1986 (10 février)	Offensive des troupes du GUNT, soutenu par la Libye, au Sud du 16e parallèle contre les forces gouvernementales.
1986 (16 février)	Opération Epervier : dispositif militaire français de dissuasion à N'Djamena. Raid aérien contre l'aéroport de Ouadi-Doum.
1986 (octobre)	Rupture d'alliance entre Goukouni Oueddeï et la Libye.
1986 (18 novembre)	Nomination d'Acheikh Ibn Omar, chef du Conseil démocratique de la révolution (CDR), à la présidence du GUNT, en remplacement de Goukouni Oueddeï.
1986 (décembre)	Combats dans le Nord entre les partisans de Goukouni Oueddeï, soutenus par les forces gouvernementales, et les forces libyennes.
1987 (8 août)	Reconquête de la bande d'Aouzou par l'armée tchadienne. Le 29 août, la Libye en est de nouveau maître.

1987 (11 septembre)	Cessez-le-feu accepté par le Tchad à la demande de l'Organisation de l'unité africaine.
1988 (5 octobre)	Reprise des relations diplomatiques entre le Tchad et la Libye.
1989 (2 avril)	Tentative de complot fomenté par Hassan Djamous, Idriss Déby et Ibrahim Mahamat Itno.
1989 (31 août)	Accord cadre tchado-libyen qui prévoit un règlement pacifique du contentieux territorial.
1989 (10 décembre)	Adoption par référendum de la nouvelle Constitution.
1990 (8 juillet)	Elections législatives.
1990 (10 novembre)	Combats à la frontière tchado-soudanaise entre les forces armées nationales tchadiennes (FANT) et les partisans d'Idriss Déby du Mouvement patriotique du salut (MPS).
1990 (1er décembre)	Idriss Déby entre à N'Djamena. Hissène Habré se réfugie au Cameroun puis au Sénégal.
1990 (4 décembre)	<i>Idriss Déby est nommé par le MPS chef d'Etat et chef du gouvernement.</i>
1991 (2 mars)	Adoption d'une charte nationale. Idriss Déby est nommé président de la République. Jean Alingué Bawoyeu est Premier ministre.
1991 (13 octobre)	Tentative de coup d'Etat de Maldoum Bada Abbas, ministre de l'Intérieur.
1991 (déc.)-1992 (janv.)	Offensive des partisans d'Hissène Habré dans la région du Lac.
1992 (10 mars)	Légalisation de deux partis d'opposition.
1992 (20 mai)	Nomination d'un nouveau Premier ministre, Joseph Yodoyman.
1992 (24 juin)	Signature d'un accord de paix entre le gouvernement tchadien et le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD). Cet accord est rompu en août.
1993 (15 janv./7 avril)	<i>Ouverture de la conférence nationale de réconciliation. Adoption de la Charte de transition.</i> Fidèle Moungar, issu du FROLINAT, est élu Premier ministre. Lol Mahamat Choua est élu président du Conseil supérieur de la transition (CST).
1993 (16 octobre)	Signature d'un accord entre le gouvernement tchadien et le dissident Abbas Koty, chef du Comité national de redressement du Tchad (CNRT). Accusé de complot, il est tué lors de son arrestation (22 octobre).
1993 (28 octobre)	Le CST renverse le gouvernement de Lol Mahamat Choua. Delwa Kassire Koumakoye est élu Premier Ministre.
1994 (23 janvier)	Le Front national du Tchad (FNT) attaque Abéché.

1994 (3 février)	Reconnaissance au Tchad de la bande d'Aouzou par la Cour internationale de La Haye. Les troupes libyennes se retirent (mai).
1994 (juillet)	Attaque dans le Sud par des éléments du Comité de sursaut national pour la paix et la démocratie (CSNPD), dirigé par Moïse Kette. Le 10 août, le CSNPD renonce à la lutte armée.
1995 (30 mars)	Prorogation de un an de la période transitoire.
1995 (10 avril)	Démission de Delwa Kassire Koumakoye. Djimasta Koibla est désigné Premier ministre.
1996 (31 mars)	Référendum constitutionnel. Adoption (8 avril) d'une nouvelle constitution.
1996 (19 avril)	Djimasta Koibla est reconduit comme Premier ministre.
1996 (juin-juillet)	Elections présidentielles remportées par Idriss Déby (11 juillet).
1996 (12 août)	Formation du nouveau gouvernement, plusieurs membres de l'opposition sont membres.
1996 (24 août)	Regroupement de 30 partis politiques en un Front républicain soutenant le président.
1997 (janv.-fév.)	Elections législatives. Le MPS, parti du président, obtient 63 sièges sur 125 (21 mars).
1997 (16 mai)	Nassour Ouada est nommé Premier ministre. Formation d'un gouvernement d'ouverture.
1997 (14 août)	Accord de paix entre l'Etat et l'aile militaire du FROLINAT (Forces armées populaires).
1997 (8 octobre)	Accord de fin de la lutte armée et d'amnistie, à N'Djamena, entre le gouvernement et 4 mouvements politiques autorisés à se constituer en partis.
1997 (30 octobre)	Affrontements entre les troupes gouvernementales et les Forces armées pour la République fédérale (FARF).
1998 (6 mai)	Accord de paix signé entre le gouvernement et les FARF.
1998 (septembre)	Décision du maintien du dispositif français "Epervier".
1998 (septembre)	Le Tchad apporte son soutien militaire à Laurent-Désiré Kabila en République démocratique du Congo (ex-Zaïre).
2000 (25 janvier)	Des associations de défense des droits de l'homme porte plainte à Dakar (Sénégal) contre Hissène Habré pour "crimes contre l'humanité". Le 4 juillet 2000, annulation des poursuites par la Cour d'appel.
2000 (7 février)	Attaque de rebelles dans le Tibesti.
2000 (2 mars)	Combats entre les forces tchadiennes et la rébellion dans le Tibesti.
2000 (18 mai)	Un chef rebelle renonce à la guerre dans le sud tchadien.

- 2000 (25 juillet) Création d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI) en vue des élections de 2001.
- 2000 (9 septembre) Négociations de paix en Syrie entre Idriss Deby et les rebelles du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT).



[\\$TOP](#)

Sources utilisées **Afrique contemporaine**, revue trimestrielle (La documentation Française)
AFP Afrique : bulletin quotidien d'Afrique - Agence France Presse
Dossiers de presse du centre de documentation du **CEAN**